

Pour un fonctionnement optimal, ce formulaire doit être rempli avec Adobe Reader ou Acrobat Pro.

Volet *Thématiques et interdisciplinarité*
Formulaire de présentation de projet
Édition 2024-2025

Nom de l'établissement :
Nom du ou des autres établissements, s'il y a lieu :
Centre de services scolaire ou commission scolaire :

A – Description du projet

Titre du projet :	
Thématique visée par ce projet :	
Disciplines scolaires visées par ce projet (un minimum de deux disciplines est requis) :	
Compétences disciplinaires du Programme de formation de l'école québécoise ciblées dans le projet :	
Résumé du projet (environ 150 mots) :	
Date de début (année-mois-jour) :	Date de fin (année-mois-jour) :

B – Partenaires culturels du projet

Partenaires culturels :

Nom du partenaire culturel 1 :

Statut du partenaire culturel 1 (artiste, écrivain, organisme) :

Le partenaire culturel est-il inscrit au [Répertoire culture-éducation](#) ou sur la [Liste des organismes de culture scientifique](#)?

Oui

Veillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.

Non

Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?

Oui

Veillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.

Non

Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience auprès d'une clientèle jeunesse.

Adresse du site Web du partenaire culturel :

Explication du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.

Nom du partenaire culturel 2 :

Statut du partenaire culturel 2 (artiste, écrivain, organisme) :

Le partenaire culturel est-il inscrit au [Répertoire culture-éducation](#) ou sur la [Liste des organismes de culture scientifique](#)?

Oui

Veillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.

Non

Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?

Oui

Veillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.

Non

Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience auprès d'une clientèle jeunesse.

Adresse du site Web du partenaire culturel :

Explication du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.

B – Partenaires culturels du projet (suite)

Partenaires culturels (suite)

Nom du partenaire culturel 3 :

Statut du partenaire culturel 3 (artiste, écrivain, organisme) :

Le partenaire culturel est-il inscrit au [Répertoire culture-éducation](#) ou sur la [Liste des organismes de culture scientifique](#)?

Oui

Veillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.

Non

Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?

Oui

Veillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.

Non

Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience auprès d'une clientèle jeunesse.

Adresse du site Web du partenaire culturel :

Explication du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.

Nom du partenaire culturel 4 :

Statut du partenaire culturel 4 (artiste, écrivain, organisme) :

Le partenaire culturel est-il inscrit au [Répertoire culture-éducation](#) ou sur la [Liste des organismes de culture scientifique](#)?

Oui

Veillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.

Non

Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?

Oui

Veillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.

Non

Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience auprès d'une clientèle jeunesse.

Adresse du site Web du partenaire culturel :

Explication du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.

C – Travail d'expérimentation des élèves

Nombres d'élèves qui participent au projet							
Éducation préscolaire et enseignement primaire				Enseignement secondaire		Formation professionnelle	Formation générale des adultes
Préscolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle		

Description de l'intention pédagogique du projet. Qu'est-ce que les élèves apprendront et en quoi ces apprentissages permettront-ils de faire des liens avec la ou les thématiques ciblées?

Description des apprentissages que les élèves devront réaliser avant la venue du ou des partenaires culturels :

Description des activités proposées aux élèves, de ce qui est attendu d'eux et du temps prévu pour la réalisation :

Description des nouveaux apprentissages qui seront réinvestis après le projet :

D – Retombées

Retombées escomptées du projet pour les élèves, le ou les partenaires culturels, les enseignants et l'ensemble de l'école ou de la communauté, s'il y a lieu.

E – Allocation demandée

Les calculs sont faits automatiquement lorsque la grille est remplie électroniquement.

Les montants indiqués doivent être conformes aux règles administratives du programme **La culture à l'école** et inclure les taxes. Aux lignes A, B, C et D, l'artiste, l'écrivain ou l'organisme culturel qui est assujéti aux taxes doit cocher la case prévue à cet effet.

	Assujettissement aux taxes	Montant par jour	Nombre de jours	Total
A Honoraire du partenaire culturel 1 Nom :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	536 \$	X	=
B Honoraire du partenaire culturel 2 Nom :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	536 \$	X	=
C Honoraire du partenaire culturel 3 Nom :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	536 \$	X	=
D Honoraire du partenaire culturel 4 Nom :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	536 \$	X	=
E Total des frais liés aux honoraires (A+B+C+D)				
F Frais liés au séjour et aux déplacements du partenaire culturel 1 *			X	=
G Frais liés au séjour et aux déplacements du partenaire culturel 2*			X	=
H Frais liés au séjour et aux déplacements du partenaire culturel 3*			X	=
I Frais liés au séjour et aux déplacements du partenaire culturel 4*			X	=
J Frais liés à l'achat ou à la location de matériel utilisé par le partenaire culturel ou par les élèves*			X	=
K Frais administratifs engagés par l'école ou par le centre de services scolaire*			X	=
L Total des autres frais admissibles (F+G+H+I+J+K)				
M Allocation demandée (E+L)				

Il est à noter que le montant maximal que peut accorder le Ministère pour le financement d'un projet est de 50 000 \$.

* Une justification pourrait être demandée aux partenaires scolaires et culturels dans un document complémentaire.

F – Signatures

Les signatures numériques sont autorisées.

Titre du projet :

Partenaire(s) culturel(s)

Nous confirmons que le ou les partenaires culturels ont été informés du dépôt de ce projet.

Responsable du projet à l'école

Nom :

Signature

Date (année-mois-jour)

Direction de l'école

Nom :

Signature

Date (année-mois-jour)

G – Consentement

Pour favoriser le rayonnement des projets ayant lieu dans les écoles dans le cadre du volet Thématiques et interdisciplinarité et pour promouvoir ce volet du programme La culture à l'école, le ministère de l'Éducation (MEQ) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pourraient, avec l'autorisation des directions d'école et des partenaires culturels, diffuser des photos et la description des projets retenus.

Vous êtes libres d'accepter ou de refuser la diffusion du projet. Un refus de votre part n'entraînera aucune conséquence. Si vous acceptez, vous accordez gratuitement aux ministères le droit de diffuser la description du projet et les photos qui seront transmises ultérieurement, sans limite de temps ni limite territoriale, et ce, pour toute la durée de leur utilisation.

L'école et le ou les partenaires culturels accordent au MEQ et à ses mandataires ainsi qu'au MCC une licence non exclusive, non transférable et irrévocable leur permettant de diffuser la description de leur projet.

Oui Non

L'école et le ou les partenaires culturels accordent au MEQ et à ses mandataires ainsi qu'au MCC une licence non exclusive, non transférable et irrévocable leur permettant de diffuser les photos qu'ils feront parvenir ultérieurement. L'école confirme avoir le consentement parental pour une telle utilisation et une telle diffusion des œuvres ou de l'image des élèves.

Oui Non

Ce formulaire doit être transmis par l'hyperlien **Transmission de la demande** que vous trouverez au bas de cette page dès l'ouverture de la période de soumission des projets.

[**Transmission de la demande**](#)